

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
29

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents :
26

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du vendredi 21 décembre 2018

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

14/ Rapports annuels sur « le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement » ainsi que sur « le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets »

Conformément à l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale est tenue de porter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public :

- d'eau potable,
- d'assainissement,
- d'élimination des déchets,

à la connaissance de son Conseil Municipal.

Les rapports sont consultables à l'adresse internet <http://www.strasbourg.eu> rubrique environnement.

Lien rapport eau et assainissement :

<https://www.strasbourg.eu/documents/976405/1420554/0/4017bcb6-c69e-2c22-16b9-cf82969d777b>

Lien rapport élimination des déchets :

<https://www.strasbourg.eu/documents/976405/1084550/0/e54a4e88-24bb-1f52-b01d-acf9d4b08a6f>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement

PREND ACTE du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Cécile DELATTRE